

**Du : 05 juillet 2012**

**Contact** : Marc AUBRY coordinateur cfdt Safran 06 79 40 46 67

**Conseil d'administration Safran : La CFDT a des valeurs et les respecte !**

**L'administrateur CFDT au conseil d'administration Safran élu par les salariés actionnaires du Groupe reverse le montant de ses jetons de présence au fonds social de Prévoyance du Groupe.**

Une des particularités du Groupe Safran (CA 11,7 milliards d'euros, 55 000 salariés dans le monde, dont 36 000 en France, société coté au CAC40) réside dans le fait que ses salariés détiennent 17 % du capital, ce qui en fait le 2e actionnaire du Groupe, après l'État qui en détient 30 %.

C'est pourquoi deux salariés représentant les salariés actionnaires sont membres du Conseil d'administration Safran. Depuis mai 2011, un de ces deux administrateurs est un militant CFDT, au titre des résultats obtenus par les listes parrainées par la CFDT aux élections des membres des conseils de surveillance de l'actionnariat salarié Safran (la majorité

des actions Safran détenues par les salariés le sont via des fonds communs de placement du Plan d'Épargne Groupe).

Après un peu plus d'un an d'exercice du mandat d'administrateur, la CFDT Safran mesure déjà concrètement les possibilités (et les limites) d'intervenir et de revendiquer au CA, afin que Safran inscrive sa stratégie d'entreprise dans des perspectives industrielles, d'emploi et de partage des profits. L'exercice du mandat d'administrateur vient compléter l'action syndicale de la CFDT dans les instances représentatives du personnel du groupe, des sociétés et des établissements.

**La décision de reverser les jetons de présence au fonds social Prévoyance du Groupe répond à la volonté de la CFDT de ne pas utiliser ces sommes pour son action syndicale, et encore moins à des fins personnelles. Elle apportera des moyens solidaires supplémentaires à l'action sociale développée au profit des salariés Safran en difficulté.**